

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ « PERFECTIONNEMENT SPORTIF », MENTION
« HALTEROPHILIE, MUSCULATION ET FORCE ATHLETIQUE »**

L'éducateur sportif professionnel, titulaire d'un DEJEPS, spécialité « perfectionnement sportif », mention « haltérophilie, musculation et force athlétique », est autonome dans son activité.

Il exerce son activité dans le cadre des structures privées relevant ou non du secteur associatif ou dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'Etat ; soit sous statut libéral, soit en tant que salarié auprès d'un ou plusieurs employeurs.

Dans le cadre de l'activité salariée, trois grands types d'employeurs peuvent être identifiés :

- *Les structures associatives fédérales qui regroupent les comités régionaux, les comités départementaux et les clubs sportifs ;*
- *Les structures sportives professionnelles :*
- *Les collectivités territoriales.*

Le titulaire d'un DEJEPS « haltérophilie, musculation et force athlétique » occupe deux fonctions principales :

- *Entraîneur d'une équipe de club ou d'une sélection régionale.*
- *Coordonnateur du secteur loisir en milieu scolaire et en club.*

Dans l'exercice de ses missions, il met principalement en œuvre des actions d'entraînement dans une perspective de compétition. Il est également amené à mettre en œuvre des actions de formation et de développement à tous publics et à tous niveaux.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
<i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	<i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	<i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<i>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A 212-52 du code du sport.</i>	
		<i>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
UC1 - CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION			
Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure d'haltérophilie, musculation et force athlétique		Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.	Le candidat :
Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués	C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués	La situation d'évaluation certificative est	- Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure de d'haltérophilie, musculation et force athlétique, dans une perspective éducative et intégrative - Participe à des diagnostics sur un territoire

<p>Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure d'haltérophilie, musculation et force athlétique en lien avec les spécificités des publics encadrés</p> <p>Élaboration et partage de programmes sportifs en haltérophilie, musculation et force athlétique adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p>	<p>C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>	<p>réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en haltérophilie, musculation et force athlétique - une soutenance orale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés et leurs caractéristiques spécifiques - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux - Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun afin de favoriser la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Définit les objectifs d'un projet d'action - Propose les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics. - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation - Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel
<p>UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION</p>			

<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure d'haltérophilie, musculation et force athlétique</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</p> <p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous</p> <p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur</p> <p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p> <p>C2.4 - Animer la démarche qualité</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en haltérophilie, musculation et force athlétique - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement en veillant à respecter l'intégration de tous - Anime les réunions au sein de la structure d'haltérophilie, musculation et force athlétique en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous - Met en œuvre les procédures de travail adaptées aux caractéristiques spécifiques des acteurs - Participe aux actions de tutorat dans la structure d'haltérophilie, musculation et force athlétique en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du tuteur - Facilite les démarches participatives au sein de la structure d'haltérophilie, musculation et force athlétique afin de favoriser l'intégration de tous - Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de manière à favoriser l'intégration - Représente la structure d'haltérophilie, musculation et force athlétique - Conçoit une démarche de communication - Participe aux actions des réseaux partenaires - Contrôle le budget des actions programmées
---	--	---	---

			<ul style="list-style-type: none"> - Gère les partenariats financiers - Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics - Rend compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticipe les besoins en termes logistique - Organise la maintenance technique - Veille au respect des procédures de travail - Adapte le programme d'action en cas de nécessité - Effectue le bilan des actions réalisées
--	--	--	--

UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN HALTEROPHILIE, MUSCULATION ET FORCE ATHLETIQUE

<p>Encadrement d'activités de perfectionnement sportif en haltérophilie, musculation et force athlétique</p> <p>Proposition de programme de perfectionnement sportif dans la cadre des objectifs de la structure d'haltérophilie, musculation et force athlétique adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</p> <p>Définition des modes d'intervention à caractère technique adaptées au niveau de progression technique et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Proposition des démarches d'entraînement adaptés aux objectifs et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants compétiteurs</p>	<p>C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement en haltérophilie, musculation et force athlétique en prenant en compte les particularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants</p> <p>C3.2 - Conduire une démarche d'entraînement en haltérophilie, musculation et force athlétique à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit composé d'un cycle de perfectionnement sportif en en haltérophilie-musculation ou en force athlétique - une conduite de séance de perfectionnement technique pour un public de un à trois pratiquants confirmés suivie d'un entretien 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit une progression pédagogique en haltérophilie, musculation et force athlétique adaptée aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Conduit un enseignement collectif en haltérophilie, musculation et force athlétique adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Régule son intervention en fonction des réactions du public - Évalue un cycle d'enseignement en haltérophilie, musculation et force athlétique notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des pratiquants
---	--	--	--

<p>Encadrement des apprentissages techniques en haltérophilie, musculation et force athlétique en prenant en compte les caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Conduite des temps de perfectionnement en haltérophilie, musculation et force athlétique en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>Analyse les potentiels et les limites des pratiquants compétiteurs en lien avec leurs spécificités</p> <p>Accompagnement des pratiquants compétiteurs dans l'analyse de leur pratique en adaptant les démarches et outils pédagogiques à leurs caractéristiques spécifiques</p> <p>Conception interventions dans le champ de la formation en haltérophilie, musculation et force athlétique à partir des singularités des stagiaires</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives en haltérophilie, musculation et force athlétique à partir des singularités des stagiaires</p>	<p>C3.3 - Conduire des actions de formation en haltérophilie, musculation et force athlétique en prenant en compte les singularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définit le plan d'entraînement en haltérophilie, musculation et force athlétique adapté aux spécificités des publics encadrés - Conduit l'entraînement en haltérophilie, musculation et force athlétique en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants - Encadre un groupe dans le cadre de la compétition en haltérophilie, musculation et force athlétique en prenant en compte la singularité de chaque pratiquant - Évalue le cycle d'entraînement en haltérophilie, musculation et force athlétique - Élabore des scénarios pédagogiques en haltérophilie, musculation et force athlétique adapté au caractéristiques singulières de chaque stagiaire - Prépare les supports de ses interventions en haltérophilie, musculation et force athlétique en adaptant les modalités de transmission de l'information aux singularités de son public afin de s'assurer de sa compréhension par tous - Met en œuvre une situation formative en haltérophilie, musculation et force athlétique en prenant en compte les singularités motrices, sensorielles,
---	---	--

			cognitives et psychiques des pratiquants et des stagiaires - Adapte son intervention aux réactions et aux caractéristiques spécifiques des stagiaires en haltérophilie, musculation et force athlétique - Évalue des actions de formation en haltérophilie, musculation et force athlétique notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des stagiaires
--	--	--	---

UC 4 : ENCADRER L' HALTEROPHILIE, MUSCULATION ET FORCE ATHLETIQUE EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement de l'haltérophilie, musculation et force athlétique en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers</p> <p>Encadrement de l'haltérophilie, musculation et force athlétique en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité haltérophilie, musculation et force athlétique en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en boxe</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en haltérophilie, musculation et force athlétique</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C 4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en haltérophilie, musculation et force athlétique en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une démonstration technique composée de deux mouvements tirés au sort issus du répertoire gestuel de l'haltérophilie-musculation ou de la force athlétique - une conduite de séance d'entraînement en haltérophilie-musculation ou <u>en</u> force athlétique en toute sécurité suivie d'un entretien portant notamment sur les aspects sécuritaires 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en haltérophilie, musculation et force athlétique - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en haltérophilie, musculation et force athlétique en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants. Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité. - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique de l'haltérophilie, musculation et force athlétique pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices,
--	---	---	---

C 4.5 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en haltérophilie, musculation et force athlétique tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers

sensorielles, cognitives et psychiques).

- Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en haltérophilie, musculation et force athlétique en prenant en compte les singularités du pratiquant
- Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique de l'haltérophilie, musculation et force athlétique
- Anticipe les risques juridiques liés à la pratique de l'haltérophilie, musculation et force athlétique et au milieu dans lequel il se pratique
- Assure la sécurité passive des équipements d'haltérophilie, musculation et de force athlétique
- Prévient les comportements à risque en haltérophilie, musculation et force athlétique
- Agit, ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables.